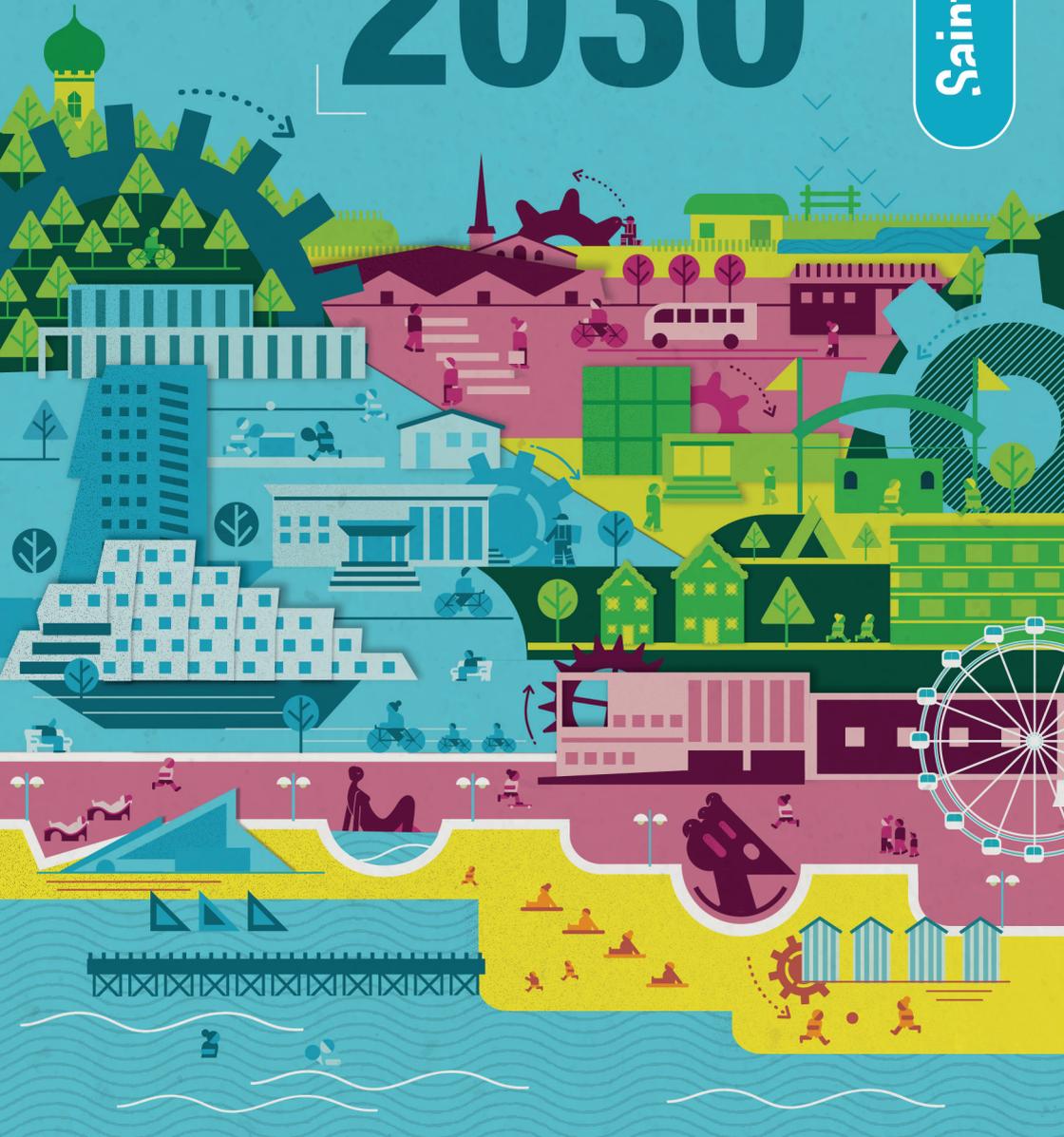


Saint-Jean de-Monts 2030

Saint-Jean de Monts



Édito

J'ai le plaisir de vous présenter la 1^{ère} version d'#Saint-Jean-de-Monts 2030 : la feuille de route communale évolutive.

S'enrichir des expériences passées, répondre aux besoins présents, anticiper l'avenir : une vision complète – mais jamais exhaustive – doit pouvoir s'appuyer sur ce triptyque stable et porteur, qui nous permettra, ensemble, de construire avec ambition et pragmatisme un avenir à la fois rayonnant pour Saint-Jean-de-Monts et toujours guidé par un objectif aussi rationnel que fédérateur : l'intérêt général.

Face à la crise inédite que nous traversons – à la fois sanitaire, sociale et économique – comprenant son lot d'injonctions contradictoires et de changements législatifs récurrents, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a consacré, en 2021, une grande partie de son énergie et de ses ressources à accompagner chacun dans ces épreuves, desquelles je vous propose de retenir la solidarité dont nous avons ensemble fait preuve, que ce soit envers nos familles, nos professionnels, nos jeunes ou nos aînés.

Nous devons maintenir notre attractivité. Il nous faut préparer notre futur commun et remporter nos défis collectifs. Saint-Jean-de-Monts attire : sa croissance démographique en atteste tout autant qu'elle nous présente des opportunités, des enjeux, des points de vigilance aussi. Des principes éthiques – notamment de solidarité, de tolérance et de responsabilité écologique – doivent être réaffirmés et transparaître dans toutes nos actions. Des lieux de vie doivent être réinventés. La modernisation des services de la Collectivité



et l'amélioration continue du service public montois doivent être poursuivis pour à la fois répondre aux attentes des habitants et des touristes, mais aussi pour conserver notre position, si particulière, dans le nord-ouest vendéen.

Saint-Jean-de-Monts se transforme et évolue, comme toutes les composantes de notre quotidien. L'adaptabilité est la clef qui ouvre les portes d'un avenir moderne, solidaire et responsable.

#Saint-Jean-de-Monts 2030 est une feuille de route, un chemin que nous allons suivre ensemble, rassemblant toutes les Montoises et tous les Montois.

Au cours de ces 10 prochaines années, nous aménagerons, enrichirons et discuterons sans cesse de notre voyage pour créer le meilleur itinéraire possible, à la fois réaliste et ambitieux.

Nous dessinons un horizon heureux et épanouissant pour à la fois continuer de bien vivre ensemble, agir pour la transition écologique et construire la ville balnéaire de demain.

Véronique Launay
Maire de Saint-Jean-de-Monts



Pourquoi #Saint-Jean-de-Monts 2030 ?

Une logique de transparence

Quels sont les projets de la Ville ? Quel sera l'avenir de ma commune ? Quelles sont les dépenses réalisées ? La Ville de Saint-Jean-de-Monts souhaite répondre à ces questions, dans une démarche de clarté, de visibilité et de projection.

Fixer le cap

#Saint-Jean-de-Monts 2030 définit autant un but que le chemin pour y parvenir. Le plan d'actions dessine notre avenir commun, en fonction des besoins et des souhaits exprimés par les Montois, et réfléchit aux moyens pour y parvenir.

Donner du sens et de la cohérence

Les actions municipales sont bien plus que des ajouts successifs de projets. Elles concrétisent une politique cohérente, construite et logique.

Et si chacun a besoin de donner du sens à son travail, #Saint-Jean-de-Monts 2030 permet aussi aux agents de la collectivité :

- de connaître quels seront les projets à concrétiser ;
- d'anticiper pour mieux appréhender et réaliser les projets.

Réaffirmer des valeurs

Vos élus défendent des valeurs. Leurs principes transparaissent dans toutes leurs actions, dans l'énergie qu'ils insufflent et dans la direction qu'ils donnent à la collectivité.

Prioriser

Les actions proposées sont nombreuses. Tout faire en même temps n'est pas possible pour d'évidentes raisons financières mais aussi de moyens humains. #Saint-Jean-de-Monts 2030 évoluera pour poser les bornes et les jalons. Ces derniers progresseront en fonction de vos suggestions, de l'affinage des dossiers, des éventuelles contraintes extérieures – la COVID 19 a su nous montrer à quel point il fallait faire constamment preuve d'adaptabilité – et de potentielles opportunités.

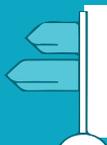
Comment établir un plan d'actions municipal ?

6 grandes étapes ont permis d'aboutir à cette 1^{ère} version de # Saint-Jean-de-Monts 2030 :



ÉTAPE 1

la définition d'une méthodologie



ÉTAPE 2

la co-construction d'actions par les responsables des services municipaux, les Adjointes et les Conseillers Délégués



ÉTAPE 3

l'analyse des enjeux financiers et humains par les élus et la Direction des Services



ÉTAPE 4

un premier travail de priorisation selon les besoins exprimés par les Montois



ÉTAPE 5

l'écriture et la mise en page d'un document dense pour que chacun trouve des réponses à ses questions

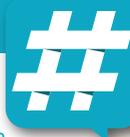


ÉTAPE 6

l'actualisation et l'enrichissement continu du plan d'actions



Un dialogue permanent



Toutes les actions présentées dans ce document sont à l'étape de projet. Elles seront co-construites avec les services et les commissions municipales.

Les Montois sont également associés.

- Renvoyez le recueil de suggestions présent en page 49 et 50 avant le 1^{er} juin 2022.
- Restitution des suggestions à l'automne 2022.

Sommaire



Bien-vivre ensemble P.6

1. Impliquer et fédérer davantage les Montois dans la construction de Saint-Jean-de-Monts P.7
2. Veiller au respect, au bien-être et à l'épanouissement des enfants et des jeunes P.11
3. Être plus proches de nos aînés et continuer de dynamiser leur quotidien P.12
4. Favoriser l'accès aux soins, l'entraide et la bonne santé P.14
5. Faire du sport un moyen de s'épanouir en tant que citoyen P.16
6. Continuer de rendre la vie des associations plus facile P.17
7. Offrir une vie numérique au service du quotidien des citoyens P.18
8. **Un transport plus facile pour toutes les destinations : un travail en collaboration avec la communauté de communes** P.20
9. Une culture éclectique, enrichissante et ouverte à tous P.22
10. Que le logement soit un projet d'avenir pour chacun P.25
11. Agir pour l'inclusion de tous P.26



Construire la ville balnéaire de demain P.28

1. Travailler avec les Montois, les commerçants et les restaurateurs pour prolonger l'attractivité de la ville toute l'année P.29
2. Développer des partenariats avec des communes voisines selon des activités communes P.31
3. Soutenir le commerce local P.31
4. Favoriser l'attractivité d'espaces emblématiques (plages, marais, forêts) P.32
5. **Une attention particulière envers le marais** P.33
6. Embellir et préserver l'espace public P.34
7. Agir pour la sécurité P.36
7. Continuer la politique de soutien au Service Départemental d'Incendie et de Secours P.38
8. Poursuivre les efforts et la maîtrise du budget P.38
9. Optimiser les locaux, équipements et matériels des agents pour améliorer leurs conditions de travail P.39



Agir pour la transition écologique P.40

1. Poursuivre l'inclusion de la dimension environnementale et sociétale dans la commande publique P.41
2. Déployer une politique d'entretien respectueuse des espaces naturels P.42
3. Réduire la consommation d'énergie P.44
4. Développer les mobilités douces au sein de la Collectivité P.45
5. Renforcer le tri des déchets dans nos bâtiments, équipements et espaces publics P.45
6. Participer à des actions nationales ou régionales de sensibilisation aux enjeux environnementaux P.46
7. **L'engagement intercommunal pour la transition écologique** P.47

Recueil de suggestions P.49 & 50

Notes P.51



Bien-vivre
ensemble

Qu'est-ce que vivre ensemble ? Sommes-nous seulement des individualités qui coexistent les unes à côté des autres ? Ou bien doit-on considérer que la population montoise forme quelque chose de plus grand que la somme de ses parties ? Comment entretenir la fraternité qui nous unit ?

Résidents à l'année, résidents secondaires, touristes : nous apportons chacun nos énergies, nos envies – tantôt identiques, tantôt complémentaires ; parfois opposées – pour donner à notre cité commune tout son caractère, son ambiance – certains diront son âme.

Entretenir cette cohésion, rassembler, fédérer sont des priorités pour la Commune qui se déclinent à travers 11 objectifs.

1 *Demain, impliquer et fédérer davantage les Montois dans la construction de Saint-Jean-de-Monts*



L'écoute, le dialogue, l'échange, la démocratie participative : autant de valeurs qui font partie de l'ADN de notre commune et que nous défendons.

Mise à mal par la crise sanitaire, la participation doit s'intensifier et retrouver toute sa vigueur. Pour se faire, la Ville mettra en place des actions phares pour écouter et impliquer les Montois dans l'amélioration continue de leurs lieux de vie et de leur quotidien.

Structurer la démarche participative

Afin d'être accompagnée dans cette démarche, et au fait des nouvelles pratiques en la matière, la Commune établira, dès le début de l'année 2022, un plan d'action dédié qui aura pour mission de définir, planifier et guider la démarche participative pendant les prochaines années.

Impliquer davantage le Conseil des enfants

Analyser nos projets à hauteur d'enfants, c'est autant adapter nos projets aux besoins et aux souhaits de ces derniers, que de les concevoir matériellement pour qu'ils puissent être utilisés par nos plus jeunes.

À Saint-Jean-de-Monts, l'une des instances qui représente les jeunes est le Conseil d'enfants. Celui-ci sera davantage impliqué pour continuer de faire de Saint-Jean-de-Monts une ville à l'écoute de ses enfants, défendant ainsi le droit fondamental de ceux-ci à être entendus et impliqués.

Consulter directement les habitants pour chaque changement d'habitude

En 2021, la Ville consultait directement les commerçants pour la mise en place de la zone de rencontre. En même temps, elle demandait aux résidents de l'avenue des Demoiselles s'ils étaient satisfaits ou non de la piétonisation réalisée durant la période estivale.

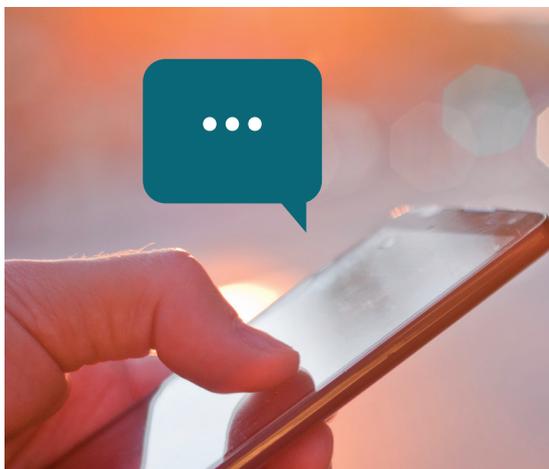
Ce sont autant d'actions simples, efficaces et peu coûteuses qui permettent de savoir ce que les Montois attendent. La Commune continuera de recueillir et prendre en compte l'avis des habitants pour chaque changement d'habitude de ce type.

Impliquer les Montois pour réinventer des lieux phares de la ville

Initier la démarche participative «Réinventons nos lieux de vie»

À l'horizon 2030, la Ville souhaite repenser, rénover et embellir un certain nombre de lieux, comme par exemple l'esplanade de la mer et l'avenue de la mer. Mais rien ne peut se faire sans la participation citoyenne.

La Commune construira et animera une démarche associant l'inspiration des habitants au choix des projets !



Développer les consultations directes des habitants

Réaliser des sondages via une plateforme de participation citoyenne

Si la co-construction avec les Montois est nécessaire, elle est parfois difficile pour une partie de la population qui n'a pas nécessairement de temps disponible. Si le numérique n'est pas en soit l'unique solution, il n'en demeure pas moins un outil pratique qui peut être au service du quotidien des Montois. La Ville réalisera ainsi des sondages via une plateforme de participation citoyenne.

Poursuivre la modernisation des services de la Mairie et les adapter aux besoins des usagers

La Commune doit accompagner les évolutions sociétales et répondre aux nouvelles attentes. Étape préalable – certes peu visible des Montois, mais pour autant essentielle – la Ville doit poursuivre sa modernisation en interne avant de proposer des services innovants.

Consolider le mode projet

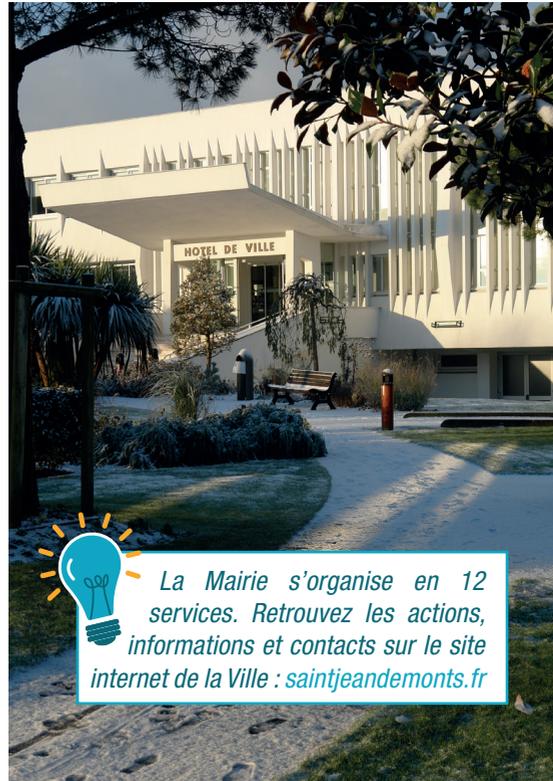
Depuis 2021, la Ville a commencé à expérimenter le mode projet : un modèle d'organisation et de gestion transversal et collaboratif. Il amène des personnes de différents services municipaux à collaborer sur une même mission le temps d'une période limitée dans le temps. Gage d'efficacité, le mode projet permettra aussi de mieux répondre aux pratiques managériales contemporaines.

Poursuivre le déploiement de logiciels métiers

Depuis 2021, la Ville a entamé un programme de modernisation numérique, notamment via l'achat de logiciels métiers. Dans les prochaines années, la Ville va poursuivre ce déploiement afin de gagner en efficacité auprès des Montois.

Étudier le besoin d'une application de signalement des anomalies dans l'espace public

De nombreuses communes développent des applications pour smartphones. Elles permettent d'être en lien direct et quotidien avec les habitants. Déclarer auprès des services techniques des anomalies dans l'espace public grâce à une photo et une géolocalisation via GPS,



La Mairie s'organise en 12 services. Retrouvez les actions, informations et contacts sur le site internet de la Ville : saintjeandemonts.fr

réaliser des démarches administratives : une étude d'opportunité sera menée pour examiner l'intérêt – et aussi les limites tant fonctionnelles, qu'humaines et financières – de cette action.

Étudier l'opportunité de poursuivre le déploiement d'écrans d'affichages et d'information

Pour gagner en réactivité dans la circulation de l'information, la Ville réfléchit à installer des écrans dans les différentes structures municipales permettant ainsi à chacun d'être au fait des activités qui se déroulent sur la commune.

Communiquer périodiquement le bilan de l'action municipale

Faire est indispensable mais faire-savoir permet en plus d'agir avec transparence auprès des administrés au sujet de l'état d'avancement des différents projets. La Ville a commencé à amplifier ses efforts de communication et poursuivra en ce sens.

Organiser un évènement citoyen #Saint-Jean-de-Monts 2030

Aujourd'hui, la Ville de Saint-Jean-de-Monts vous présente la 1^{ère} version du document #Saint-Jean-de-Monts 2030. Par la suite, la Ville souhaite proposer tous les 2 ou 3 ans un évènement d'1 ou 2 jours pour faire un point et adapter la feuille de route en fonction des besoins exprimés. L'occasion de réaliser des ateliers citoyens, d'assister à des conférences relatives à la participation citoyenne ou encore de profiter d'un moment privilégié de partage.



Moderniser et intensifier la communication

Site Internet, Facebook, Instagram, magazine, SMS, affichage dans l'espace public : en 2021, la Ville a entamé un chantier d'intensification de sa communication qu'elle poursuivra, au gré des besoins et des attentes, pour s'adapter aux nouveaux canaux utilisés par la population.

 www.saintjeandemonts.fr

 [/ville.stjeandemonts](https://www.facebook.com/ville.stjeandemonts)

 [/saintjeandemonts](https://www.instagram.com/saintjeandemonts)



2 Demain, veiller au respect, au bien-être et à l'épanouissement des enfants et des jeunes

Contribuer à l'épanouissement de nos enfants, prendre soin d'eux, défendre leurs droits : la politique enfance jeunesse est aux côtés des familles. La principale volonté de la Commune est d'assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son éducation, son respect et son individualité.

Garantir l'épanouissement et défendre les droits des enfants

La Ville continuera de pérenniser les actions engagées pour défendre les droits des enfants afin de garantir à tous les jeunes l'accès à l'éducation, aux loisirs, à la santé, et proposer un cadre de vie harmonieux dans tous les secteurs de la Ville.

Relancer les Conseils de parents

Afin d'être au plus près des familles et des enfants, dans l'écoute de leurs besoins et dans l'accompagnement au quotidien, la Ville va relancer et repenser le Conseil de parents, pour les remettre au centre du fonctionnement des équipements dans les différentes structures.



Réaménager le Pôle enfance jeunesse

Pour offrir un cadre de vie plus agréable et plus qualitatif aux familles, la Ville réaménagera le pôle enfance jeunesse afin de créer un ensemble plus harmonieux, plus sécurisant et plus végétalisé.

Ainsi, la Commune souhaite :

- améliorer la qualité des liaisons piétonnes pour garantir davantage de praticité et sécurité ;
- réhabiliter le foyer de jeunes pour proposer un nouveau lieu aux adolescents ;
- moderniser les espaces de jeux extérieurs ;
- donner une meilleure visibilité et développer la ludothèque ;
- rénover le pôle enfance jeunesse.



À chaque âge sa structure municipale :

- *Multi-accueil Frimousse de 10 semaines à 4 ans,*
- *Bord-à-bord: de 3 à 11 ans,*
- *Foyer de Jeunes : de 11 à 17 ans.*

Développer la pratique de loisirs et de sports en accès libre pour les enfants

Où installer le skate park ? Pourquoi ne pas aménager un parcours de cross-fit ? Ces projets seront travaillés avec les habitants. La Ville, en collaboration étroite avec le Conseil d'enfants, a commencé à élaborer plusieurs projets d'équipements sportifs et ludiques pour que le sport continue de transpirer dans notre quotidien, à travers nos lieux de vie.

Créer un groupe de travail des 18/25 ans

Des jeunes adultes travaillent déjà et sont très occupés. En l'absence de lycée, d'autres partent à Challans, puis à La Roche-Sur-Yon, Nantes, Paris, etc. pour leurs études supérieures. Dans les prochaines années, la Ville sollicitera nos 18-25 ans à travers un groupe de travail dédié, pour évoquer leurs souhaits, leurs besoins et ainsi les inciter à s'installer sur notre commune et à la dynamiser.

3 Demain, être plus proches de nos aînés et continuer de dynamiser leur quotidien

En 2018, 49% des Montois avaient plus de 60 ans à Saint-Jean-de-Monts. (Source Insee). Dès lors, la Ville met en place des actions spécifiques à destination des aînés.

Intensifier les relations intergénérationnelles

Favoriser les liens entre générations est ainsi une priorité pour la Ville qu'elle concrétisera à travers la création de moments de rencontres et d'échanges dans des lieux comme la Médiathèque. Toutes les énergies citoyennes sont les bienvenues pour créer ces nouveaux moments.

Permettre le maintien à domicile des séniors

Comment mieux aider les personnes âgées à rester vivre au sein de leur domicile ? Au moins deux actions sont à portée de main :

Développer «l'aller-vers»

Avec le CCAS et le service de l'action sociale, les solutions d'accueil et d'écoute existent. Pour autant, face à un public qui a parfois des difficultés à se déplacer, la Ville



ira plus loin pour ne pas seulement « bien recevoir » mais aussi « aller-vers », c'est-à-dire se rendre, notamment au domicile, afin de mieux connaître la population et donc évaluer plus précisément les situations, en lien avec le Service Départemental de l'Autonomie et les ateliers à domicile.

Développer un partenariat avec une plateforme des aidants

Vous aidez l'un de vos proches ou une personne âgée ? Les plateformes des aidants proposent une offre de services avec par exemple de l'information, de la formation, des temps de répit et des

groupes d'échanges. L'objectif est de diminuer le stress et l'anxiété de ceux qui aident et limiter ainsi les risques d'épuisement.

Améliorer l'accessibilité aux équipements et aux événements pour les aînés

Faciliter le prêt de documents culturels par des dispositifs d'accessibilité

Le système Porteo permet d'apporter les ouvrages directement aux domiciles des bénéficiaires, mais il est peu utilisé. N'y a-t-il pas d'autres solutions et services à proposer ?

Poursuivre le dispositif du Petit bus

Actuellement, le Petit bus est un service proposé par la Commune pour les seniors et les personnes porteuses de handicap. Il permet deux fois par semaine, de rejoindre gratuitement, depuis son domicile, les endroits phares de la commune. La Ville maintiendra ce service.

Participer à l'épanouissement des aînés en proposant des activités dédiées

Aujourd'hui, la Ville propose des ateliers pour aider le fonctionnement de la mémoire comme Peps Eureka. La Commune en créera de nouveaux pour stimuler les capacités de chacun, prévenir la perte d'autonomie, offrir du bien-être aux aînés, assurer un mode de vie qui a du sens et favoriser les liens avec l'extérieur et la famille.



4 Demain, favoriser l'accès aux soins, l'entraide et la bonne santé

Poursuivre et mettre en œuvre le projet de santé pour attirer des médecins et des professionnels de santé

Sans être classée désert médical, la Ville de Saint-Jean-de-Monts connaît – comme de nombreuses communes françaises – un manque de médecins généralistes et de professionnels de santé. Le travail – long et ardu – est en cours avec les professionnels du secteur et les structures spécialisées sur ce sujet pour attirer de nouveaux professionnels. La Ville considère que c'est par un profond travail d'attractivité que la solution pourra être trouvée, par exemple en favorisant le travail en équipe avec d'autres professionnels de santé, en créant de bonnes conditions de travail et en offrant un environnement propice. Ce projet sera mené aux côtés de la Communauté de communes dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Proposer des actions « santé pour tous »

Poursuivre les actions qui participent à la bonne santé des Montois

Avec le carnet de réductions « Monts pass solidaire », mis en place en 2020, les Montois, selon leurs conditions de ressources, peuvent bénéficier de tarifs réduits pour s'inscrire dans une association de sport. Avec les dispositifs « Sports famille » et « Monts sports », les enfants et adultes ont accès à des activités sportives. Ces initiatives solidaires seront poursuivies et adaptées pour permettre à tout un chacun de faire du sport, activité indispensable à la bonne santé physique et psychologique.



Mettre en place la Maison Sport Santé Labellisée

Les Maisons Sport-Santé réunissent des professionnels de la santé et du sport. Elles s'adressent à des personnes en bonne santé qui souhaitent (re)prendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique. Des personnes souffrant de maladies chroniques nécessitant, sur prescription médicale, une activité physique adaptée, sécurisée et encadrée par des professionnels formés, peuvent aussi s'y inscrire. Ces espaces peuvent être des structures matérielles intégrées au sein d'une association, d'un établissement sportif ou des plateformes digitales. Pourquoi ne pas en installer une à Saint-Jean-de-Monts ?

Proposer un parcours « sport-santé »

La Ville accompagnera les associations dans la mise en place d'un parcours d'activités sportives bénéfiques pour la santé, nommé « Parcours Sport santé ».

sociale et de la production alimentaire. Les demandes d'attribution sont nombreuses. La Ville créera ainsi prochainement 19 parcelles supplémentaires.

Sensibiliser sur les différents moyens d'aider les autres

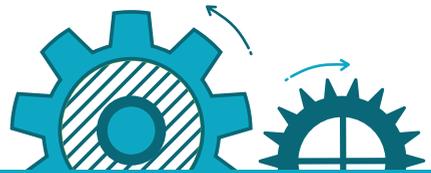
La solidarité permet de prendre soin les uns des autres. La Ville continuera d'inciter à s'entraider, notamment à travers la promotion d'actions solidaires comme le don du sang, la formation aux gestes de premiers secours, les applications Sauv-life, etc., créant ainsi un écosystème favorisant le bien-vivre ensemble.



*Des activités sportives et ludiques pour les bénéficiaires de l'épicerie solidaire existent !
Renseignez-vous sur le site de la Ville.*

Proposer des espaces de partage, de convivialité et d'échange pour soutenir une alimentation saine et durable

Les jardins partagés, ouverts à tous les Montois pour cultiver leurs fruits et légumes, ont rencontré un large succès. Ils constituent un dispositif permettant à la fois de la cohésion



Une future coulée verte

Pour favoriser la cohésion citoyenne et aider à prendre soin de sa santé, la Ville a pour projet de mettre en place une coulée verte, c'est-à-dire un espace vert aménagé et protégé dans le cadre d'un plan d'urbanisation, qui irait de la route du Both jusqu'à la rue de la Bloire, avec des espaces de convivialité, parcours sportifs, parcours santé...



5 Demain, faire du sport un moyen de s'épanouir en tant que citoyen

Saint-Jean-de-Monts rayonne par le sport, à travers une offre diversifiée fondée sur ses atouts naturels, ses équipements structurants et ses événements d'envergure. Le dynamisme associatif – conjugué à l'implication municipale – a ainsi permis d'être récemment labellisée « Ville sportive » par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) en récompense des actions menées par la Commune en faveur du développement de la pratique sportive.

La labellisation «Terre de Jeux 2024» fait vivre à tous la magie des JO au sein de notre territoire. Axe fort de l'action municipale, le sport à Saint-Jean-de-Monts doit continuer d'être un vecteur d'attractivité communale et de cohésion citoyenne.

Moderniser les équipements sportifs

Des équipements sont à rénover urgemment ; d'autres peuvent encore attendre. Le futur programme pluriannuel d'investissement définira le plan budgétaire associé pour fixer les priorités, en commençant notamment par les équipements suivants :

2022 :

- le stade d'athlétisme ;
- les 2 cours de tennis de la Parée Jésus.

Par la suite :

- le site de tir à l'arme et de tir à l'arc de la Déchaume ;
- le plateau extérieur du Complexe sportif ;
- les vestiaires et espaces d'accueil du stade d'athlétisme ;
- la salle du Parc des Sports ;

- le chalet du Golf ;
- les tribunes du stade de la Forêt.

Créer de nouveaux équipements sportifs

D'ici 2030, la Ville souhaite continuer à doter notre commune d'équipements, avec notamment :

- un skate park ;
- un espace sport et jeux en accès libre à Orouët ;
- des structures de crossfit et fitness.

Structurer l'accueil des compétitions sportives et stages sportifs

Les multiples compétitions locales, départementales, régionales, nationales et internationales participent au dynamisme sportif de la commune. La Ville définira sa stratégie de développement et d'accueil des épreuves pour favoriser la pratique du sport et développer le rayonnement de la commune dans ce domaine.

Créer de nouveaux événements sportifs

Après Caval'Océane, Foot'Océane ou la Mayer Experience, la Ville souhaite proposer un nouveau rendez-vous, notamment autour du sport nature, pour mettre à l'honneur notre patrimoine naturel et faire vivre, à tous, les Jeux Olympiques et paralympiques, dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.



Développer l'inclusion par le sport

Jeunes ou plus âgés, amateurs ou professionnels, valides ou porteurs d'un handicap, quelles que soient les conditions de ressources : le sport doit être accessible à tous. La Ville entend ainsi poursuivre 4 dispositifs actuellement mis en place :

- Monts Sports : destiné aux enfants pour découvrir des activités sportives avant de s'inscrire en club ;
- Sport Passerelle : à destination des bénéficiaires du CCAS ;
- Sport Famille : pour tous les Montois, afin de tous nous fédérer autour d'activités communes ;
- Sport Adapté : des activités accessibles à tous, au-delà de nos différences.

6 Demain, continuer de rendre la vie des associations plus facile



Continuer la politique d'aide aux associations

La Ville soutient activement les associations culturelles, sportives et de loisirs avec :

- la mise à disposition du matériel, des infrastructures et de la logistique,
- la gratuité des salles pour les entraînements ou pour les assemblées générales.

500 000 € de subventions ont été versés aux 140 associations montoises en 2021. Ce budget constant souligne le souhait permanent de la Ville d'être aux côtés du tissu associatif. La Commune poursuivra sa volonté de rendre la vie des associations plus facile.

Tous les ans, la Ville organise le Forum des associations.

Proposer de nouveaux services d'accompagnement du tissu associatif

La Ville interrogera les associations pour connaître les nouveaux besoins et les services à proposer (conférence web, tutos, etc.) puis les mettra en place, dans la mesure du possible, afin de toujours mieux accompagner les bénévoles qui font vivre le tissu associatif de la commune.

7 Demain, offrir des services numériques au service du quotidien des citoyens

La Ville considère que le numérique doit être un outil au service de notre quotidien, qui ne doit en rien remplacer les relations humaines mais plutôt venir en complément de celles-ci pour toujours favoriser un service public de qualité et de proximité.

Lutter contre la fracture numérique

Les évolutions vont très vite. L'utilisation du numérique devient indispensable. L'illectronisme est autant une réalité que l'illettrisme. La Ville a pour priorité d'œuvrer pour ne laisser personne en marge du progrès.

Lutter contre la fracture numérique

En partenariat avec la Communauté de communes, les différentes structures de la Ville apporteront un maximum de

soutien et d'aide pour mettre en place un plan d'action transversal et ainsi favoriser l'utilisation du numérique dans toutes les structures publiques communales.

Simplifier les démarches et demandes auprès de la Collectivité grâce au numérique

Initier un portail de démarches en ligne

Dans les prochaines années, la Ville développera une offre d'e-démarches pour faciliter le parcours des usagers (paiement en ligne, inscriptions en ligne, état civil, animation à la Médiathèque, gestion des demandes des usagers...). Pour un numérique qui facilite le quotidien.

Un programme d'ateliers numériques

En coordination avec la Maison Intercommunale des Services aux Publics (MISAP), des ateliers numériques et audiovisuels à destination du public éloigné du numérique continueront d'être proposés, que ce soit pour former aux usages, proposer des ateliers créatifs ou aider à la création de contenus.

Une attention particulière sera apportée pour aider les citoyens à exécuter des démarches administratives, comme prendre un rendez-vous avec un professionnel de santé, réaliser sa déclaration de revenus ou ses demandes d'allocations auprès de la CAF.



Développer et décliner la stratégie digitale de la commune

Choisir un prestataire et réaliser une étude concernant la stratégie digitale de la Commune

Le développement du numérique prend de la vitesse. Une chargée de l'administration numérique a été recrutée pour accompagner la Collectivité dans sa modernisation. À l'heure du foisonnement d'outils informatiques, la Ville préfère analyser l'ensemble du marché afin d'investir dans des solutions pérennes et efficaces. Un état des lieux sera réalisé pour établir des scénarios chiffrés et planifiés.

Faire connaître et sensibiliser à la diversité des outils et ressources numériques, en y intégrant l'aspect créatif et vidéo ludique

Réalité virtuelle ou augmentée, imprimantes 3D, robots, objets connectés : ils sont là ! Alors pourquoi ne pas imaginer demain un nouvel événement qui nous invite à découvrir ces contrées numériques ? À quand un « digital week-end » à Saint-Jean-de-Monts ?



Plusieurs postes informatiques et consoles de jeux-vidéo sont disponibles en accès libre et gratuit à la Médiathèque.



8 *Demain, un transport plus facile pour toutes les destinations*

DES ACTIONS RÉALISÉES EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes Océan-Marais de Monts met en place un schéma des mobilités pour favoriser le transport pour tous. Concrètement, elle effectue un diagnostic de la situation, par exemple à travers des enquêtes publiques, pour élaborer par la suite un plan d'action.

Favoriser la pratique des mobilités douces et l'usage des transports en commun

Intégrer la notion de mobilité douce dans chaque aménagement de voirie

La Ville souhaite favoriser le partage de la voirie pour tous les usages, (piétons, PMR, vélos, transports en commun, engins de déplacements personnels, voitures et transports logistiques). En lien avec la Communauté de communes, compétente en termes de mobilités douces, Saint-Jean-de-Monts intégrera donc, autant que possible, des aménagements dédiés à la pratique du vélo et à la sécurisation des piétons.

Anticiper et accompagner le développement futur de l'urbanisation en créant et structurant les voies/cheminements afin de valoriser les liaisons inter-quartiers et intracommunautaires

Relier les points d'attraits de la Ville

Services à la population, lieux culturels et sportifs, commerces, zones d'activités, gare routière : les lieux d'attraits sont nombreux et notre commune est vaste. La Ville souhaite voir émerger des parcours cyclables privilégiés pour relier les points centraux de notre cité. Pour davantage de lien et de fluidité.



Développer la pratique du vélo par des aménagements adaptés

Pour valoriser tout en préservant nos lieux de vie et nos espaces naturels, la Ville mettra en place de nouveaux aménagements invitant à intensifier l'usage du vélo. De quoi encore mieux profiter de notre territoire.

Développer une offre de transport alternative de proximité et un service dédié avec des bénévoles

À l'heure du co-voiturage, de la réduction des émissions de CO² et du partage d'outils en tout genre, la Ville souhaite initier avec la Communauté de communes une nouvelle offre de transport, portée par des habitants, pour apporter une solution concrète et facile, favorisant à la fois la cohésion citoyenne et aidant nos aînés.

Repenser le circuit des transports en commun

La Ville souhaite que le bus urbain – pour lequel la gratuité est valable toute l'année depuis 2020 – déserte un maximum de lieux de vie. Ainsi, la Ville étudie en ce moment différentes solutions pour permettre à tous les Montois d'avoir accès à cette solution.

Augmenter la capacité de stationnement vélo sur l'ensemble de la commune

De 2008 à 2019, la Commune s'est dotée de 300 supports vélos. Son parc de stationnement ne cesse d'augmenter. La Ville poursuivra ce déploiement en acquérant de nouveaux équipements pour les installer dans les lieux clés.

Participer à la sécurité routière Améliorer la sécurité routière

En concertation avec la Communauté de communes et les Montois, la Ville procédera à une analyse des points à mieux sécuriser, par exemple avec un sens de circulation revu ou un abaissement de la vitesse. Des solutions concrètes au service de la sécurité.

Établir des campagnes de prévention de sécurité routière

Dans le cadre de partenariats avec les institutionnels, les associations spécialisées, les acteurs économiques et touristiques, la Ville mettra en place des campagnes de prévention routière.

Déployer des radars pédagogiques

La vitesse est toujours un trop grand danger pour notre quotidien. La Ville va acquérir des radars pédagogiques supplémentaires pour sensibiliser les automobilistes, mais aussi les conducteurs de motos, sur cet enjeu vital.



La Ville a expérimenté lors de l'été 2021 une «zone de rencontre» afin d'apaiser la circulation dans le centre-ville.

Développer le label «Ville prudente»

Forte de ses actions concrétisées en matière de prévention et sécurité routière, la Ville possède le label « Ville prudente », qu'elle souhaite déployer en suivant les préconisations de l'association de prévention routière, notamment par :

- divers aménagements conçus pour prévenir et réduire le risque d'accidents,
- des actions d'information et de sensibilisation menées en direction des différents usagers,
- de la formation réalisée auprès des employés municipaux.



9 **Demain, une culture éclectique, enrichissante et ouverte à tous**

Valoriser le patrimoine culturel et les œuvres de la Ville

Valoriser la culture maraîchine

Notre histoire commune est une richesse que nous devons transmettre à ceux qui le souhaitent. En partenariat avec les acteurs culturels locaux, la Ville valorisera la culture maraîchine.

Poursuivre l'acquisition d'œuvres par la Ville et valoriser les collections

Depuis plus de 30 ans, la Ville a constitué un patrimoine d'œuvres d'art, tant dans une volonté de préservation et de valorisation des artistes, que dans une perspective de transmission aux futures générations. La démarche se poursuivra, au gré des opportunités et selon un budget maîtrisé. Cette collection sera valorisée, par exemple dans certains bâtiments communaux ou, pourquoi pas, lors d'expositions virtuelles.

Créer un parcours de découverte «patrimoine artistique & architectural»

La Ville recèle des pépites immobilières. Des bâtiments, encore décriés il y a quelques années, sont en train de faire leur entrée dans le patrimoine et dans l'histoire. La Commune créera un parcours pour inviter Montois et touristes à redécouvrir notre richesse patrimoniale.

Participer plus activement aux Journées du Patrimoine

Notre patrimoine mérite qu'on prenne soin de lui. La Ville intensifiera sa valorisation par une participation plus active lors des journées du patrimoine organisées sous l'égide du Ministère de la Culture. Pour faire resplendir notre passé !

Continuer d'offrir une programmation culturelle diversifiée et qualitative

La Ville continuera de proposer une programmation culturelle concertée et complémentaire entre Odyssea, la Médiathèque et le réseau intercommunal des bibliothèques, dans le respect des spécificités de chaque structure. Les calendriers partagés, l'organisation de partenariats et de co-productions ainsi que les accueils de résidences seront développés au profit d'une vie culturelle dynamique pour les Montois.



Déployer l'art dans l'espace public

- 1963 : « Les Oiseaux » de Jan et Joël Martel sur le front de mer
- 1988 : « Le forgeron et La Vendéenne à la balance » de Toffoli dans l'entrée de l'Hôtel de Ville
- 1999 : « La Baigneuse » d'Henry Murail à l'entrée de l'Avenue de la mer
- 2019 : « L'algue Blanche » de Luigi Da Gioz à Oydsséa
- 2019 : « L'ami cheval » de Luigi Da Gioz à l'école élémentaire de la plage

Mais alors, quid de 2022, 2025, 2030 ?

Etudier l'évolution/rénovation du cinéma

Nous avons la chance d'avoir un cinéma à Saint-Jean-de-Monts. En acquérant les murs de cet établissement culturel en 2018, la Ville a garanti cette présence sur le long terme. Pour toujours mieux répondre aux attentes, pourquoi ne pas le moderniser et le transformer ?

Permettre l'accès à la culture pour tous

Penser la Médiathèque de demain

Notre Médiathèque a ouvert ses portes il y a 12 ans. Les usages changent. La Ville souhaite revoir l'aménagement intérieur, en repensant la disposition des différentes zones et favoriser le lien entre les usagers.

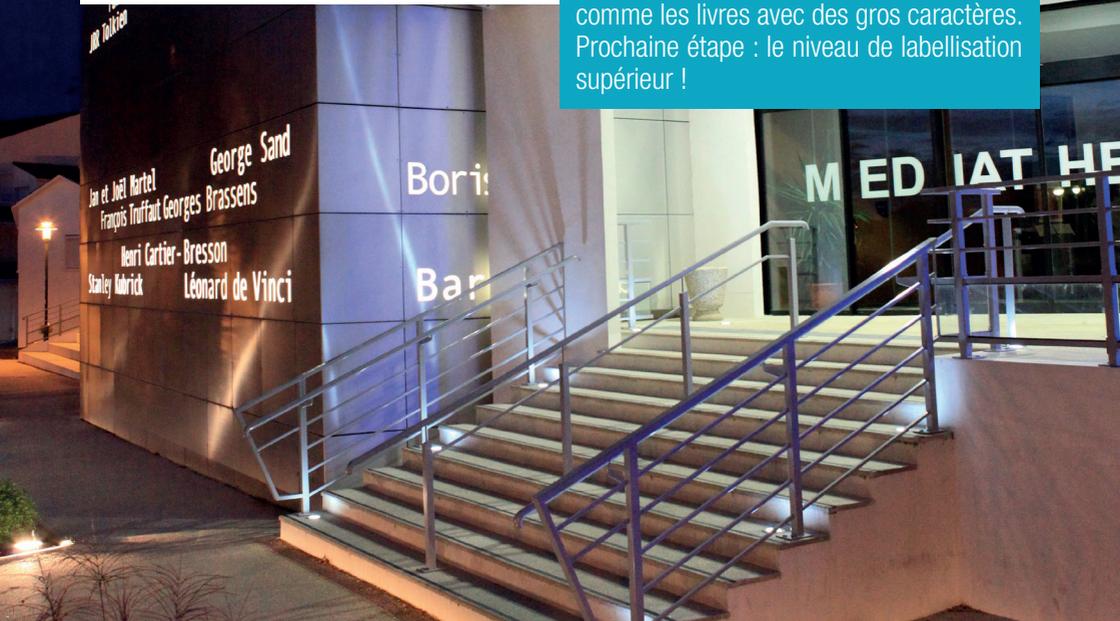
Pour une Médiathèque toujours plus attractive.



Accessible à tous, la Médiathèque est un véritable espace culturel ancré dans la vie de la commune.

Renforcer la labellisation Bib'Lib

La Médiathèque de Saint-Jean-de-Monts a reçu le label Bib'Lib qui atteste des efforts déployés en son sein pour permettre à tous les citoyens d'accéder à l'information et aux savoirs, en mettant en place notamment des solutions pour favoriser l'accessibilité, comme les livres avec des gros caractères. Prochaine étape : le niveau de labellisation supérieur !



Accentuer notre devoir de mémoire

Veiller au respect du protocole des cérémonies patriotiques

Pour honorer, et ne jamais oublier, le déroulé des cérémonies patriotiques est constamment amélioré afin de souligner la solennité.

Développer des partenariats avec les jeunes en faveur du devoir de mémoire

En 2021, la Ville organisait sa 1^{ère} course mémorielle, en invitant le Foyer de jeunes et l'accueil de loisirs Bord-à-bord à redécouvrir notre passé à travers des lieux emblématiques. Une nouveauté qui pourra être enrichie !

Collecter et valoriser les témoignages des Montois

La Ville lancera un projet pour collecter les témoignages de Montois et partager toute la dimension humaine de notre mémoire collective.

Inciter à la pratique artistique des amateurs et professionnels

Développer l'accueil des artistes à la Médiathèque et Odyssea

De nombreux artistes, débutants ou confirmés, font preuve d'une immense créativité et méritent que la Ville les aide à déployer leurs talents. La Médiathèque ne pourrait-elle pas être un lieu d'accueil privilégié, tant pour devenir une scène artistique encore plus renommée, que pour accueillir des résidences d'artistes ?

Valoriser la découverte des pratiques artistiques

Découvrir les pratiques artistiques et aussi les emplois techniques liées aux animations culturelles comme le métier de régisseur par exemple : la Commune développera les liens avec les scolaires et les adultes en reconversion pour favoriser l'exploration du monde de l'art dans toutes ses dimensions.

Valoriser les artistes du territoire

Et pourquoi pas des concerts consacrés aux talents locaux ? Imaginons des rendez-vous où l'on aurait plaisir à découvrir les artistes du territoire.



10 Demain, que le logement soit un projet d'avenir pour chacun

Développer l'habitat intergénérationnel

Des jeunes cherchent un logement. Des anciens cherchent de la compagnie. Comment faire coïncider les deux ? La Ville souhaite développer les colocations intergénérationnelles en étant accompagnée de structures dont c'est la spécialité. Pour davantage de liens et continuer de favoriser le bien-vivre ensemble.



Inviter à la mixité sociale Développer la cohésion sociale

Plutôt que d'éloigner les habitants, la Ville incite à la cohésion citoyenne, notamment par la mixité sociale. Ainsi, la Commune continuera de remplir l'objectif de 20% de logements sociaux ou abordables dans tous les programmes immobiliers.

Déployer la prime pour les primo-acquéreurs

Saviez-vous que la Ville accorde une prime pour ceux qui deviennent propriétaires pour la 1^{ère} fois ? Celle-ci sera maintenue et un plan de communication dédié sera établi pour mieux informer du dispositif.

Étendre la location-accession

Idéale pour les jeunes ménages, le dispositif permet d'accéder pas à pas à la propriété. Actuellement en place sur de nombreux programmes immobiliers communaux, sa pertinence conduit à le poursuivre !

Développer la notoriété du dispositif de Bail Réel Solidaire

Devenir propriétaire d'un logement sans acquérir le foncier : voici toute l'ingéniosité d'un Bail Réel Solidaire, qui permet concrètement de baisser jusqu'à 40% le coût du logement. Des campagnes d'information seront développées pour amplifier la résonance du dispositif.

Faciliter le logement des saisonniers

Foyers de jeunes travailleurs, campings, bailleurs sociaux, résidences privées : l'accueil des saisonniers est un véritable enjeu que la Ville souhaite travailler, en collaboration étroite avec la Communauté de Communes, pour à la fois favoriser l'emploi des jeunes tout en permettant un logement de qualité.

11 Demain, agir pour l'inclusion de tous

Intensifier les actions de lutte contre les discriminations

Lutter contre les violences faites aux femmes

La Ville de Saint-Jean-de-Monts lutte contre ce fléau avec :

- un logement d'urgence qui peut être disponible pour les personnes victimes de violences conjugales ;
- les permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) 1 fois par mois, sur rendez-vous ;
- des journées de sensibilisation au sein de la collectivité.

La lutte contre les violences faites aux femmes continuera d'être un axe d'actions pour la Ville de Saint-Jean-de-Monts.

Développer le FALC

Accéder à l'information est un droit fondamental pour tous les citoyens, quelle que soit leur différence. La Ville développera ainsi les documents FALC (Facile À Lire et à Comprendre).

Développer des journées de mobilisation/sensibilisation/prévention thématiques pour lutter contre les discriminations

Grossophobie, racisme, homophobie, misogynie, harcèlement scolaire, âgisme, etc. : ces comportements n'ont pas leur place au sein de notre commune. Un plan d'action sera réalisé pour davantage de tolérance.

Agir pour inclure toutes les personnes porteuses de handicap

Qu'il soit physique ou mental, le handicap

ne doit pas être un frein pour accéder aux services de la Ville. Après avoir effectué un travail important sur la commune concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, récompensé par exemple par le label Handiplage, la Collectivité souhaite travailler pour développer encore plus l'accès aux structures municipales aux personnes porteuses d'un handicap.

Organiser/participer à un événement pour favoriser l'inclusion

La Ville souhaite organiser un grand événement placé sous le signe de la solidarité, notamment à travers des conférences, ateliers, spectacles et démonstrations pour sensibiliser tout un chacun sur la thématique du handicap et de l'inclusion et ainsi agir pour l'acceptation de toutes les différences.



Lutter contre la précarité

Continuer de réaliser une veille sociale

D'abord mise en place lors de la période de confinement pour maintenir le lien social auprès des plus isolés, la veille sociale téléphonique est, depuis 2021, un dispositif pérenne proposé par le CCAS.

Au-delà des veilles saisonnières en vigueur lors des plans canicule et grand-froid, le CCAS a ainsi étendu ce dispositif à l'année afin d'être aux côtés de tous les Montois, et particulièrement des aînés, pour être un relais à part entière et notamment :

- rompre l'isolement ;
- créer de la proximité ;
- accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés grâce au réseau partenarial actif sur la commune ;
- favoriser le maintien à domicile.

Cette veille sociale sera maintenue toute l'année.

Maintenir la possibilité d'instruire des demandes d'aides financières exceptionnelles par le CCAS

Des aides peuvent être attribuées pour le règlement de certaines charges, notamment liées à la scolarité des enfants. Les situations financières sont étudiées par le Conseil d'administration du CCAS, en fonction de critères et au cas par cas. La Ville poursuivra et améliorera ce dispositif pour répondre aux situations d'urgence.

Poursuivre le dispositif Coup de Pouce

L'épicerie sociale Coup de Pouce s'adresse à toute personne domiciliée sur la Communauté de communes qui rencontre des difficultés d'ordre financier impactant ses capacités à assurer ses besoins de première nécessité.

La structure propose des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Elle est aussi un lieu qui favorise les échanges, le lien et le bien-vivre ensemble. L'ensemble de ce dispositif sera maintenu tout en faisant l'objet d'une démarche d'amélioration continue.

Continuer la Mutuelle solidaire

La Ville a mis en place un dispositif pour permettre à tous d'avoir accès à une complémentaire santé. Plus on est nombreux à souscrire, et plus on peut accéder à des tarifs avantageux, tout en bénéficiant d'une bonne qualité des remboursements. Cette mutuelle sera étendue au maximum !

Mieux informer les habitants des actions solidaires

Intensifier les actions de communication au sujet des actions solidaires

De nombreuses aides existent mais elles sont souvent méconnues du grand public. Un plan de communication dédié sera mis en place pour informer plus efficacement des solutions possibles.

Comment atteindre plus efficacement les publics fragiles ?

Comment informer les personnes de leurs droits pour qu'elle les fassent valoir ? Un vrai défi que la Ville entend affronter pour toujours mieux accompagner ceux qui en ont besoin.



Construire la
ville balnéaire
de demain _____

Le tourisme est indispensable à la vie de notre Ville balnéaire.
Saint-Jean-de-Monts en quelques chiffres :

- 1^{ère} capacité d'accueil du littoral atlantique français
- 2^e capacité d'accueil en France
- 1^{er} dans la qualité de l'hôtellerie de plein air en France
- 6,5 millions de nuitées par an
- Population multipliée par plus de 10 en période estivale
- 20% du chiffre d'affaires touristique de la Vendée
- 500 M€ de chiffre d'affaires dans le pays de Monts



Le tourisme et l'économie sont des compétences intercommunales.

Ces enjeux ne sont pas en soit l'objet du plan d'actions de la Ville ici présenté.

D'ici 2030, la Ville entend contribuer à maintenir cette position phare, à la hauteur de ses compétences en la matière, et en collaboration avec la SPL Pays de Saint-Jean-de-Monts et la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

1 Travailler avec les Montois, les commerçants et les restaurateurs pour prolonger l'attractivité de la ville toute l'année

Mars, avril, septembre, octobre : les ailes de saison s'allongent. La Commune entend poursuivre et intensifier l'attractivité de notre ville balnéaire, pour un dynamisme toute l'année.

Proposer des événements majeurs à toutes les vacances scolaires

Pour les enfants : les vacances représentent des périodes privilégiées d'activités pour tous et qui suscitent de l'attractivité. Ci t'as la trouille, Monts Noël, Salon du savoir-faire, Kid's folies, Vendée Gliss : autant de moments d'exception à poursuivre !

Envisager l'opportunité de nouveaux événements

Après « Monts Noël » en 2021 puis le nouveau salon « Monts savoir-faire » en 2022 (malheureusement annulé en raison du COVID), quelles sont les futures attentes ? La Ville réfléchit à refondre

certains événements et à en créer d'autres.

Embellir l'avenue de la mer

La Ville est pleinement consciente qu'un travail doit être mené, en concertation avec les professionnels et les Montois, pour réaménager cette avenue, pour laquelle des améliorations sont nécessaires, tant du point de vue de son esthétique que de son impact sur la tranquillité publique.



Améliorer le caractère accueillant de l'esplanade de la mer en co-construction avec les Montois

Après la 2x2 voies transformée en l'actuel front de mer, la Ville entamera, pour plusieurs années, un programme de modernisation du mobilier et des espaces de l'esplanade de la mer. L'attrait de notre front de mer doit être repensé. En concertation avec les Montois, la Ville entend profiter de cette occasion pour réfléchir à la mise en place de nouveaux centres d'intérêts, avec par exemple des installations destinées aux jeux ou au sport. Place aux idées citoyennes !

Conforter le rayonnement des marchés

Que ce soient le grand marché Place Jean Yole, le marché couvert de la Plage ou le marché estival des Demoiselles : les marchés pourraient être améliorés pour être à la fois plus qualitatif et devenir des pôles d'attractivité phares durant l'été. Pourquoi ne pas rénover les halles par exemple ou bien créer des lieux de dégustation sur les marchés ? Toutes les idées sont les bienvenues. Les Montois seront consultés

Réfléchir au réaménagement d'Odyssea pour les différents usages et utilisateurs

À la fois Office de tourisme, lieu de spectacles, de salons, de festivals, de réceptions et d'événements privés, le dynamisme d'Odyssea est certain. Dans une démarche d'amélioration continue, la Ville souhaite encore augmenter sa vitalité pour en faire un endroit phare de la Commune. Libérons notre imagination.

Entretenir la voirie selon un programme pluriannuel

L'entretien de nos espaces publics est un enjeu qui doit à la fois concilier la préservation de l'environnement, la sécurité des usagers et les ressources budgétaires. Les agents veillent à la bonne sécurité des piétons et des véhicules. La Ville travaille en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts qui détient la compétence en matière de voirie. La Ville envoie un programme annuel de travaux à réaliser. Ainsi, l'entretien de chaque rue et trottoir sera réalisé selon ce plan.



Améliorer la liaison entre le front de mer et le centre-ville

Historiquement, la Commune de Saint-Jean-de-Monts est séparée en deux avec d'un côté la plage, et de l'autre le centre-ville et le marais. La Ville entend développer ce lien entre les deux pôles, notamment en favorisant les liaisons douces.



2 Développer des partenariats avec des communes voisines selon des activités communes

Nos communes limitrophes ont des activités proches et complémentaires. La Ville entend mutualiser les énergies pour proposer une qualité de vie toujours plus agréable aux usagers, comme elle le fait par exemple avec La Déferlante !

3 Soutenir le commerce local

Développer l'attractivité du centre-ville

Après la rénovation du centre-ville achevée en 2018, la Ville a pour projet de favoriser encore son attrait, que ce soit par du nouveau mobilier au sein de l'espace public ou par des animations.



Les parkings à vélo et les passages du bus urbain permettent de favoriser l'accès au centre-ville

Soutenir l'association de commerçants et artisans M'Saint-Jean dans leur programme d'animations

L'association des commerçants et artisans est un acteur essentiel au sein de notre commune. Comme elle a pu le faire avec Monts Noël ou le Téléthon, la Ville soutiendra cette structure pour contribuer au dynamisme de notre centre-ville.

Consommer en tant que collectivité en centre-ville

En plus d'inciter à consommer local, la Ville peut donner l'exemple. Ainsi, la Commune favorisera, autant que possible dans le cadre des achats publics, la consommation auprès d'acteurs économiques locaux.



4 Favoriser l'attractivité d'espaces emblématiques (plage, marais, forêt)



Renouveler certains postes de secours

Pour en faire des figures emblématiques de notre ville balnéaire, les postes de secours seront retravaillés afin d'assurer sécurité et esthétique sur notre plage.

Proposer de nouveaux services innovants aux plagistes

Nos cabines de plages confèrent un charme certain à notre commune. Elles servent principalement de vestiaire. Et pourquoi pas, demain, un service de consignes et de conciergerie ?

Rénover les cales et les murets du front de mer

Face à la mer, les matériaux sont soumis au vent et au sel. Leur usure est rapide. En complément de la rénovation du front de mer, la Ville programme aussi la reprise des cales et des murets pour préserver la sécurité et l'esthétique de nos lieux de vie.

Développer des animations sur le parvis de l'église en début et fin de saison

Pourquoi ne pas profiter de ce lieu central pour y créer des animations ou installer du

mobilier urbain provisoire ? En concertation avec les Montois, la Ville proposera des solutions pratiques et innovantes.

Améliorer le site de la Parée Jésus

Avec tous ses terrains de tennis, le site de la Parée Jésus est aussi magnifique que convoité. Pour autant, il peut être amélioré, notamment en démolissant l'ancien club house et en installant un lieu qualitatif avec, pourquoi pas : un point d'information, des douches, des consignes, etc. Un nouveau pôle touristique pourrait émerger.

Améliorer la propreté du front de mer

La Ville de Saint-Jean-de-Monts assure un entretien intensifié des espaces publics durant l'été. Elle mobilise des ressources logistiques, humaines et financières. Pour l'instant, la Ville de Saint-Jean-de-Monts souhaite continuer de fournir un service de ramassage.

Pour cela, elle met des moyens spécifiques en place avec jusqu' à 4 passages par jour réalisés, y compris le dimanche, en juillet, août et septembre. Et un dispositif unique d'intervention existe : la Brigade Verte. De nouvelles poubelles seront installées dès 2022 et la Ville étudie en ce moment un plan d'action pour accroître encore les efforts.

5 Une attention particulière envers le marais



DES ACTIONS RÉALISÉES EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Améliorer l'entretien du marais

Assurer la sécurité des automobilistes et cyclistes tout en préservant la biodiversité : la question du fauchage est primordiale et complexe. En partenariat avec les acteurs concernés, la Ville mettra en place un plan d'action précis et qualitatif, prenant en compte les différents aspects de cet enjeu.



Améliorer le réseau de pistes cyclables et de randonnées dans le marais

Notre marais est un endroit phare à valoriser et à préserver. La Ville entend améliorer la qualité des pistes cyclables pour favoriser son attractivité tout en respectant la paix des lieux.

Créer un point info sur un site de départ de balades privilégiées dans le marais

Notre marais doit continuer d'être valorisé. Pour autant, il est souvent mal connu. La Ville travaillera avec la Communauté de Communes pour favoriser le repérage et les bonnes idées de promenades, en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal.

Développer les activités nautiques dans les étiers

Avez-vous déjà testé la balade en paddle depuis le Daviaud ? Offrez-vous des points de vue uniques, seulement accessibles par ce type d'engins. Alors développons le concept, pour profiter au mieux de notre territoire tout en le respectant.

6 Embellir et préserver l'espace public

Améliorer la propreté urbaine

Travailler pour l'intérêt général consiste aussi dans des tâches d'entretien de l'espace public. Remercions à ce titre les agents de la Collectivité qui y consacrent beaucoup d'énergie. Chacun peut aussi contribuer au respect de l'espace public.

Mettre en place un plan de gestion de la propreté urbaine

Notre regard vis-à-vis de l'espace public change. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires conduit au développement de scènes florales. Notre cité est en soi propre par l'absence de produits chimiques.

Le sujet de la propreté porte sur les dépôts d'ordures sauvages, les déjections canines, les tags ou encore le mélange disgracieux de végétation et d'éléments minéraux. Tous les secteurs ont des spécificités.

La Ville peaufinera son plan de gestion en intégrant une sectorisation de la commune et des pratiques d'entretien cohérentes, écologiquement responsables.

Améliorer la gestion et l'entretien des toilettes publiques sur l'ensemble de la commune

Face aux incivilités récurrentes, la Ville devra moderniser les toilettes publiques et en augmenter le nombre. Des solutions modernes de toilettes autonettoyantes et/ou sèches seront étudiées rapidement pour améliorer le confort de tous.

Continuer d'améliorer l'espace public

Pour continuer à maintenir notre attractivité, la Ville doit toujours améliorer son image.

Concevoir le futur Orouët

Orouët se développe. Suite aux démarches citoyennes Quartiers Libres, une étude spécifique à ce quartier en plein développement sera menée, associant largement les habitants du quartier, pour l'examiner sous tous ses aspects : urbanistique, environnemental, voirie et sécurité routière. Autant d'enjeux qui seront intégrés à la révision du PLU. En 2022, 15 000€ seront déjà consacrés à cette étude.

Créer de nouvelles ambiances florales

Les agents des espaces verts réalisent un travail aussi qualitatif que quantitatif, avec en plus un maximum de production locale. Que ce soit avec les chrysanthèmes en novembre ou les bananiers en été : notre Commune change d'atmosphère et de look au gré des saisons. Ce travail sera poursuivi, avec toujours plus d'innovation.

Développer des projets favorisant le «vert» en ville

À l'image de l'opération « Fleurissons nos pieds de murs », qui a rencontré un succès certain avec la distribution de plus de 700 sachets de graines de fleurs à planter aux pieds des murs, la Ville invitera à mettre encore plus de verdure au sein de nos lieux de vie, toujours dans le respect de la sécurité.



Établir un plan de gestion et un référentiel du mobilier urbain

Au gré des aménagements et des évolutions, notre mobilier urbain est devenu disparate, parfois usé. Tout un plan de gestion sera mis en place pour continuer de moderniser et harmoniser notre commune.

Enfouir les réseaux selon une programmation pluriannuelle.

La Ville a commencé un programme d'enfouissement des réseaux qu'elle poursuivra notamment pour l'électricité et la fibre. Coûteux, ce plan sera étalé sur de nombreuses années.

Inciter à la qualité architecturale et urbaine Protéger le bâti de caractère

Notre commune accueille de magnifiques résidences de caractère que nous devons préserver, pour les générations futures. La Ville continuera de protéger ce patrimoine.

Réfléchir sur l'optimisation des espaces disponibles en matière d'urbanisation

Suivant le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), l'objectif de la Ville est de construire 33% de nouveaux logements dans le tissu urbain existant, au travers, notamment de la réhabilitation des centre-bourgs, de l'utilisation des « dents creuses », des friches, des terrains vacants et du renouvellement urbanistique. Pour une croissance maîtrisée !

Entretien le patrimoine bâti

Améliorer la gestion de la maintenance du patrimoine bâti

La Ville possède près de 80 bâtiments communaux. Dès 2022, un nouvel audit sera mené pour établir un état des lieux de tous ces bâtiments et planifier leur maintenance afin d'en préserver la qualité et diminuer leur consommation énergétique.

Continuer d'intégrer la notion de coût global et la maintenance dans les projets de construction et rénovation

Montoises et Montois profitent chaque jour de nombreuses infrastructures. De nouvelles sont à l'étude. Il faudra toujours mieux prévoir les ressources pour l'entretien et évaluer les impacts écologiques globaux à long terme.

7 Agir pour la sécurité

Objectiver l'état des lieux sécuritaire de la commune

Établir des bilans de sécurité avec tous les acteurs concernés

Comme tous les ans, l'augmentation de la fréquentation en été provoque une hausse du nombre d'incivilités. La Police Municipale, les CRS nageurs sauveteurs, les sauveteurs civils, la Gendarmerie, la Garde Républicaine et les Sapeurs-pompiers continueront de travailler en étroite collaboration. La vidéoprotection sera maintenue. La Commune luttera toujours activement avec le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) pour faire de la prévention. Il sera par contre primordial que l'État préserve la présence de renforts des forces de sécurité durant la saison estivale. La Ville entend bien être vigilante et pro-active en la matière.

Mettre en place de nouveaux équipements sur le territoire

Aires de jeux inclusives, jeux d'échecs à disposition, table de ping-pong en libre-service : tout est à imaginer, inventer, pour favoriser la convivialité entre Montois !



Lors de l'été 2021, la Ville a expérimenté la pose d'un tapis afin de faciliter l'accès à la plage pour les personnes en situation d'handicap.

Faire état des actions réalisées en matière de sécurité

La Ville fait beaucoup en matière de sécurité, mais le dit peu. Un plan de communication dédié sera réalisé concernant les actions de prévention, les nouveaux équipements, les formations et les missions des agents.

Intensifier la prévention pour améliorer la sécurité

Organiser des campagnes de prévention selon des publics définis

Démarchage abusif, harcèlement scolaire, cybercriminalité, addictions, etc. : la Commune planifiera des messages de prévention selon les publics.

Les travaux de rénovation de la gendarmerie commencent dès 2022.



Continuer de travailler pour davantage de tranquillité publique

Faire part des missions de la Police Municipale dans les événements de la vie de la Ville

Festivités, concerts, marchés, zone de travaux, zone de stationnement réglementée : les agents de la Police Municipale travaillent avec bienveillance pour faire de la prévention, et sanctionner parfois. La Ville continuera d'agir en faveur de la sécurité de tous, y compris celle des forces de l'ordre.

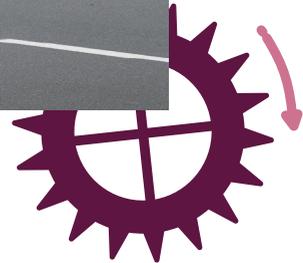


Organiser des campagnes de prévention thématiques

Pour prévenir les nuisances sonores et les consommations excessives d'alcool, la Ville mettra en place des moyens d'actions ciblées, notamment avec les gérants de bars et les campings.

Favoriser la proximité en cas de plainte de riverains

Avant de faire appel au conciliateur de justice ou des services de l'ordre, la Ville souhaite sensibiliser les Montois sur l'importance du dialogue, pour désamorcer de nombreuses situations.



Accentuer la surveillance du centre-ville

Si le centre-ville demeure globalement calme, la Ville veut préserver cette situation en accentuant sa surveillance générale, en collaboration avec les commerçants.

8 Continuer la politique de soutien au SDIS



Poursuivre le partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour favoriser l'engagement des agents en tant que pompier volontaire

Que ce soit pour le secours aux personnes, les incendies, les accidents de la circulation, les risques industriels et la pollution, la protection des personnes, des biens et de l'environnement : les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Monts remplissent leurs missions avec excellence, courage et

abnégation.

La Ville continuera son soutien, notamment par le maintien et le développement du label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers ». À ce titre, la Commune emploie 7 agents municipaux qui sont en même temps sapeurs-pompiers volontaires. Elle les rend disponibles pour partir en intervention ou se former, et ainsi permettre d'assurer les secours auprès de ceux qui en ont besoin. La Ville développera ce label.

9 Poursuivre les efforts et la maîtrise du budget

Maîtriser les dépenses

En 2021, la Ville a confirmé sa volonté de construire un budget solide et solidaire concentré sur un soutien aux familles et aux professionnels, dans le cadre d'une relance économique. À la fois raisonnable et ambitieux pour l'avenir, la Commune poursuit quotidiennement son travail pour maintenir des finances saines.

Saisir les opportunités de renégociation de prêts

Tout comme les particuliers renégocient

leurs prêts au gré des évolutions conjoncturelles, la Ville continuera de travailler pour une amélioration de ses conditions d'emprunts.

Ne pas dépasser les ratios prudeniels de désendettement

En 2020, la capacité de désendettement de Saint-Jean-de-Monts se situait à 5,3 ans alors que le plafond de référence donné par la Cour des comptes est de 12 ans. La Ville continuera en ce sens, dans l'intérêt de tous.

Continuer d'avoir une communication transparente sur le budget

Communiquer toutes les décisions prises en matière budgétaire

Toutes les décisions budgétaires font l'objet d'une communication auprès de la presse et sur le site Internet de la Ville. Ce travail sera maintenu.

Établir des bilans annuels relatifs au budget communal

L'un des moments phares de la vie communale en matière de finances se situe dans le débat d'orientations budgétaires qui a lieu en début d'année. Chacun est invité à y assister lors du Conseil municipal, et à en consulter l'intégralité sur le site Internet de la Ville.

Établir un programme pluriannuel d'investissements

Bâtir un programme pluriannuel d'investissements soutenable et évolutif à l'échelle du mandat

Après avoir bâti ses actions jusqu'à 2030, la Ville est en train d'établir un plan pluriannuel d'investissement pour lisser les charges financières sur les années à venir et ainsi mener à bien les projets selon les ressources disponibles.

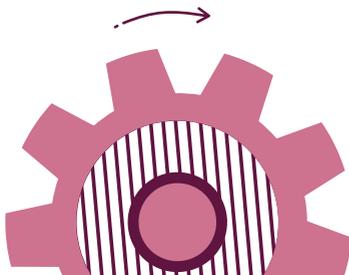


10 Optimiser les locaux, équipements et matériels des agents pour améliorer leurs conditions de travail

Afin d'apporter un service de qualité aux Montois, la Ville doit aussi travailler aux bonnes conditions de travail des agents.

Plusieurs espaces seront réaménagés, avec notamment de nouveaux locaux :

- aux espaces verts ;
- au sein du secteur sport ;
- dans les ateliers des services techniques ;
- au sein de l'atelier de la Médiathèque.





Agir pour
la transition
écologique

Agir pour la transition écologique est l'enjeu de notre siècle pour lequel la Ville travaille depuis longtemps. Par l'engagement des services depuis des années, la Commune fut pionnière. Les efforts doivent être poursuivis et intensifiés si nous voulons, ensemble, léguer un territoire sain pour nos enfants. La Ville s'engage ainsi dans une politique globale et cohérente de développement durable, conciliant les enjeux économiques, écologiques et sociaux.



1 Poursuivre l'inclusion de la dimension environnementale et sociale dans la commande publique

Valoriser la politique d'achat de denrées alimentaires bio et locales et les pratiques du service de restauration scolaire

Selon la Loi EGALIM, les repas servis dans les restaurants collectifs doivent être constitués d'au moins 50% de produits issus de filières durables et de qualité. Cette action est déjà en cours et sera valorisée.

Poursuivre la démarche de recyclage et valoriser les déchets de chantiers

La Ville recyclera ou valorisera 70% des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers entrepris par la Commune.

Intégrer le principe d'économie circulaire dans les démarches d'achat

Comme elle le fait déjà pour le matériel informatique reconditionné, la Commune va acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.

Poursuivre le déploiement des clauses sociales dans les marchés publics

En ayant par exemple recours à des entreprises d'insertion, la Ville contribuera à l'intégration sociale par le travail lors des marchés publics qu'elle passera.



Développer, autant que possible, l'achat local

Afin d'agir pour la transition écologique tout en respectant la libre concurrence, la Ville apportera une attention particulière au fait de se fournir auprès d'entreprises locales et responsables, dans le respect des conditions d'attribution des marchés.

2 Déployer une politique d'entretien respectueuse des espaces naturels

Adhérer à la charte plage sans plastique

La pollution plastique de nos océans est un drame mondial. Chacun doit agir. Dans ce cadre, la Ville adhèrera à une charte pour y consacrer un plan d'actions dédié.

Valoriser les pratiques d'entretien des espaces naturels via des labels de qualité

La Commune travaille quotidiennement à la préservation de nos espaces et doit le valoriser. Ainsi, la Ville continuera de s'inscrire dans les labellisations « Terre saine » et « Ville et villages fleuris » en anticipant les améliorations à apporter à ses plans d'actions.

Réfléchir à la création de zones pâturées

Et pourquoi ne pas mettre des brebis ou des ânes pour entretenir certains lieux de verdure ? À la fois naturelles et pédagogiques, des zones pâturées pourraient être créées au sein de nos espaces de vie.

Poursuivre la lutte contre les plantes et les espèces invasives

Dans leur travail quotidien, les services de la Ville poursuivront le combat contre les espèces invasives, en étroite collaboration avec l'ONF et le syndicat des marais. Vous ne savez pas quoi planter dans votre jardin ? Action simple et utile : la Ville va créer une liste de référence pour favoriser les espèces appropriées à nos climats.

Poursuivre le nettoyage différencié des plages

Nos plages sont polluées par l'activité humaine. Au-delà des nettoyages réguliers, selon les impacts environnementaux sur chaque secteur, la Ville entend largement sensibiliser la population sur ce fléau, par de l'affichage ludique dans l'espace public par exemple.

Organiser et/ou valoriser les actions citoyennes de collecte des déchets

Régulièrement, les scolaires, les associations et la Ville organisent des collectes de déchets dans tous les espaces publics. La Ville soutiendra et multipliera les initiatives.





La Ville a installé des refuges à insectes dans des espaces verts

Favoriser la mise en place d'espaces partagés dans les lotissements

Parce que les espaces verts sont aussi des lieux de partage, de dialogue et de rencontres citoyennes, la Ville incitera les lotisseurs à faire une belle part à ces espaces verts au cœur de nos zones d'habitation.

Sensibiliser au zéro phyto

Les produits phytosanitaires détruisent la faune et la flore. Ils sont des poisons pour notre planète. Après l'exposition « Belles et rebelles » ou encore l'opération « Fleurissons nos pieds de murs », menées en 2021, la Ville continuera de sensibiliser les Montois sur ce sujet pour assainir nos sols et favoriser la biodiversité.

Programmer une rénovation des sentiers pédagogiques

Plusieurs lieux pédagogiques seront rénovés pour mieux accomplir leur mission de sensibilisation sur la fragilité de nos espaces naturels, que ce soit par exemple

au niveau du jardin dunaire, sur le sentier de l'étang des potêts ou sur le sentier des écureuils, en partenariat avec l'ONF.

Sensibiliser à la préservation de la faune

Pour prendre conscience de la richesse et de l'importance de nos espèces locales, la Ville créera des lieux dédiés, comme des arbres à oiseaux, voire des ruches.

Valoriser le travail des services des espaces verts

Refuges à insectes, pièges à phéromones, nids à mésanges, plantes adaptées : le respect de l'écologie fait intégralement partie de l'ADN du service des espaces verts. Ce travail doit être valorisé. Pourquoi ne pas organiser des portes ouvertes pour faire visiter les serres municipales ?

3 Réduire la consommation d'énergie

Poursuivre la modernisation de l'éclairage public

Chantier continu et indispensable, la rénovation de l'éclairage public, avec notamment le passage à la LED, permet de diminuer la facture d'électricité. Ce travail se poursuivra.

Développer et valoriser les actions engagées en matière d'éclairage

La Ville a mis en place une gestion différenciée des espaces et durées d'éclairage. Par exemple toute une rampe de lampadaires s'éteint sur le front de mer à partir de 23h. Ces actions bénéfiques pour l'environnement pourraient être valorisées par l'adhésion à un label correspondant.

Diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux

Prochainement, la Ville réalisera des diagnostics et suivra les préconisations du SyDEV afin de diminuer encore et toujours les consommations énergétiques des bâtiments.

Encourager les énergies renouvelables

Après les panneaux solaires installés à la Base Nautique et sur le Complexe sportif, la Ville investiguera la possibilité de mettre en œuvre d'autres projets innovants en matière d'énergies renouvelables (pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.) sur les bâtiments communaux.

4 Développer les mobilités douces au sein de la Collectivité

Augmenter la part de véhicules à faibles émissions dans le parc de la collectivité

La Ville gère plus de 20 véhicules de moins de 3,5 tonnes. Lors du renouvellement du parc, la Commune va continuer d'acquérir des véhicules à faibles émissions !



Favoriser la mobilité douce

La Ville augmentera l'offre de modes de déplacement doux dans la collectivité par une diversification des moyens de transport : vélos électriques, covoiturage, etc.

Retrouvez les actions sur le transport en page 20.



5 Renforcer le tri des déchets dans nos bâtiments, équipements et espaces publics

Les bonnes pratiques en matière de tri s'installent petit à petit. La Ville souhaite pour autant ne pas relâcher son attention et veillera à un maintien de la situation.



La déchetterie est gratuite pour les particuliers, sans limite du nombre de passages.



6 Participer à des actions nationales ou régionales de sensibilisation aux enjeux environnementaux

Chaque année, la Ville participe à la semaine du développement durable. En 2021, elle mettait en place un défi mobilité au sein de la Collectivité. Ces actions de sensibilisation contribuent à l'éducation aux enjeux environnementaux. Un plan pluriannuel en la matière sera établi pour continuer en ce sens !

Communiquer sur les initiatives des services municipaux en matière de développement durable

Savez-vous tout ce que la Commune fait pour lutter contre le gaspillage alimentaire, limiter l'usage d'eau minérale, récupérer des eaux pour l'arrosage ou l'entretien ? La Ville valorisera ces actions pour sensibiliser tout un chacun.

Réduire les dépenses en eau

Pour prendre en compte la raréfaction de la ressource en or bleu, la Ville poursuivra la réutilisation des eaux de pluie dans les projets communaux.



L'engagement intercommunal pour la transition écologique

Notre société est confrontée à des défis majeurs (dérèglement climatique, catastrophes naturelles, dépendance aux énergies fossiles, raréfaction des ressources, perte de la biodiversité, pollution, etc.).

Lors de la COP 21 à Paris en 2015, les États se sont fixés pour objectif de limiter la hausse moyenne des températures à 2°C d'ici 2100.

Pour la France, cela implique de diviser par quatre nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), et de réduire de 50 % notre consommation énergétique à l'horizon 2050.

L'objectif : lutter contre le réchauffement climatique, accélérer localement la transition écologique et s'adapter aux modifications du climat.

Quels sont les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ?

Pour limiter ces effets, la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts s'est engagée pour la transition écologique et a démarré son Plan Climat en janvier 2019.

Objectifs :

- construire un projet territorial de développement durable afin de limiter le réchauffement climatique (réduire les émissions de GES, développer les énergies renouvelables, maîtriser les consommations d'énergies, etc),
- s'adapter au changement climatique (montée des eaux, sécheresses, canicules...).

Notre territoire, avec ses 80 % de zones sensibles, est vulnérable au changement climatique : montée des eaux, sécheresses, canicules... Au niveau local, il s'agira d'établir une stratégie territoriale et un programme d'actions.

Les différentes étapes du PCAET

1. Diagnostic des productions et consommations énergétiques actuelles du territoire, du potentiel d'énergies renouvelables, de la qualité de l'air et de la vulnérabilité au changement climatique.
2. Définition des enjeux et des objectifs stratégiques pour le territoire avec des groupes de réflexion composés d'institutionnels, d'acteurs économiques du territoire et d'associations.
3. Plan d'actions en lien étroit avec la population.



1 Un diagnostic sur le territoire Océan-Marais de Monts a été réalisé en 2019

Le climat de demain et ses conséquences

Aujourd'hui : + 1°C depuis 1960 (déplacement équivalent à 100 km vers le Sud). Montée des eaux marines de + 3,2 mm/an depuis 1993.

Demain : + 3,2°C à l'horizon 2100 et montée des eaux de + 87 cm si le réchauffement climatique atteint + 2°C. Sécheresses et canicules (baisse des rendements agricoles, raréfaction de la ressource en eau,...), inondations et submersions.

Consommation d'énergie

Pour un habitant : 21,7 Mwh/an soit en moyenne 195 €/mois de dépensé.

Aujourd'hui : provient en majorité de l'habitat,

du tertiaire et du transport routier.

Émission de Gaz à Effet de Serre (GES)

Aujourd'hui : provient en majorité de certaines pratiques agricoles à 31 %, des transports et déplacements à 25 %, et de l'habitat à 22 % (isolation, chauffage,...).

Énergies renouvelables (ENR)

13 % de la consommation est couverte par les énergies renouvelables (bois de chauffage importé en partie et pompes à chaleur).

Qualité de l'air

Qualité globalement bonne mais à améliorer : usage fort de la voiture individuelle, chauffage fioul et gaz, pesticides,...



2 La construction d'une stratégie partagée

L'objectif est de construire une stratégie partagée lors des différents ateliers organisés avec les acteurs locaux et institutionnels. Les sujets abordés :

- **Atelier 1** – Comment mieux se loger, mieux se déplacer et mieux consommer ?
- **Atelier 2** – Quelles énergies renouvelables développer sur notre territoire et comment ?
- **Atelier 3** – Comment s'adapter au changement climatique ?

Synthèse de la stratégie PCAET :

- Agir ensemble pour un territoire économe et innovant
- Améliorer l'attractivité du territoire et le quotidien de tous
- Vivre et travailler dans des bâtiments sobres et durables
- Préserver et valoriser les ressources du territoire

Scénario de transition avec différents objectifs :

- Réduire la consommation énergétique finale de 19% en 2030, pour atteindre une baisse de 37% en 2050.
- Porter la part des énergies renouvelables à 26% de la consommation finale brute d'énergie en 2030, et à 77% de la consommation finale brute d'énergie en 2050, visant ainsi d'être excédentaire en production d'électricité renouvelable.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 26% en 2030, pour atteindre une diminution des émissions de 47% en 2050.

3 La troisième phase du plan d'actions

Le défi du changement climatique sollicitera l'implication de chacun pour réduire les émissions de GES et nécessitera de changer nos habitudes sans perdre en qualité de vie.

Des potentiels existent sur le territoire :

- solaire,
- circuits courts,
- covoiturage...

Le plan d'action aura pour objectif de faire émerger des projets concrets et adaptés sur le territoire.

Retrouvez tout le détail sur :
www.oceanmaraisdemonts.fr



Recueil de suggestions

Une idée ? Un souhait ? Une suggestion pour l'avenir de la Commune ? La Ville se tient à votre écoute. Attention, certaines compétences sont du ressort de la Communauté de Communes et non de la Ville.

Votre suggestion porte sur :

- Voirie
- Transport (sauf bus urbain)
- Écologie
- Économie
- Tourisme
- Assainissement

⇒ **Veillez envoyer votre suggestion à la**

Communauté de Communes Océan-Marais de Monts
6, place de la Paix CS 10721
85167 Saint-Jean-de-Monts Cedex

Votre suggestion porte sur :

- Démocratie participative
- Enfance/jeunesse
- Vie scolaire communale
- Sport
- Aînés
- Action sociale
- Vie associative
- Numérique
- Culture
- Logement
- Sécurité
- Budget
- Autre.....

⇒ **Vous êtes invités à retourner vos suggestions (verso) avant le 1^{er} juin à l'adresse suivante :**

Hôtel de Ville
Service Relation usagers
18, rue de la Plage
85 160 Saint-Jean-de-Monts
ou par courriel à relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr

**écrivez
vos suggestions
au verso**





Saint-Jean
de-Monts

2030